



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question orale n° 1362

Texte de la question

M. Gérard Voisin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir du lycée viticole de Davayé dans la région de Mâcon. Le gel cette année d'une classe de première professionnelle fait peser une menace sérieuse sur la section de bac professionnel viticulture-oenologie et par conséquent sur l'ensemble de la formation technique viticole initiale. L'hypothèse évoquée de la fermeture de l'unité de l'institut technique de la vigne et du vin installée sur le site est également très inquiétante. Le lycée viticole de Davayé est un pôle essentiel de formation et d'expertise pour la viticulture mâconnaise et au-delà pour l'ensemble de l'économie locale. Dans le contexte actuel de crise et pour préparer l'avenir, la profession a plus que jamais besoin de cet outil de formation et d'expérimentation. Les responsables viticoles et agricoles du département se mobilisent aujourd'hui pour conforter la place du lycée viticole. Une réflexion a été engagée, notamment sur le recrutement des élèves, qu'il convient de mener avec les services de l'État. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir s'il entend appuyer ces initiatives en veillant notamment tout particulièrement au maintien des sections menacées.

Texte de la réponse

AVENIR DU LYCEE VITICOLE DE DAVAYE EN SAONE-ET-LOIRE

M. le président. La parole est à M. Gérard Voisin, pour exposer sa question, n° 1362, relative à l'avenir du lycée viticole de Davayé en Saône-et-Loire.

M. Gérard Voisin. Monsieur le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales, je souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir du lycée viticole de Davayé, dans la région de Macon.

Alors que les sujets d'inquiétude ne manquent pas, la profession viticole redoute aujourd'hui de voir décliner et disparaître un instrument essentiel de son développement. Le gel, cette année, d'une classe de première professionnelle fait peser une menace sérieuse sur la section de bac professionnel viticulture-oenologie, et par conséquent sur l'ensemble de la formation technique viticole initiale délivrée dans l'établissement. L'hypothèse évoquée de la fermeture de l'unité de l'ITV, l'institut technique de la vigne et du vin, installée sur le site est également très préoccupante.

Le lycée viticole de Davayé constitue un pôle essentiel de formation et d'expertise pour la viticulture mâconnaise et bourguignonne et, au-delà, pour l'ensemble de l'économie locale. Dans le contexte actuel de crise et pour préparer l'avenir, la profession a plus que jamais besoin de s'appuyer sur cet outil de formation et d'expérimentation.

Les responsables viticoles et agricoles du département se mobilisent donc aujourd'hui pour conforter la place du lycée viticole de Davayé. Une réflexion a été engagée, qu'il convient de mener avec les services de l'État. En effet, les années à venir s'annoncent propices aux créations d'emplois dans la viticulture. La restructuration et la rationalisation en cours au sein de la filière se traduisent déjà par une augmentation des recrutements de viticulteurs salariés. Mais ces débouchés sont encore trop mal connus des jeunes. Un effort concerté, en termes

de communication, est nécessaire au niveau local.

Pour ma part, j'ai réuni, le 19 juillet dernier, l'ensemble des acteurs locaux sur le sujet. Mais nous avons besoin de recevoir le soutien du ministre de l'agriculture afin qu'une campagne d'information et de recrutement soit lancée, sous l'impulsion de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt en Bourgogne et de celle de Saône-et-Loire, avec l'appui des services de l'éducation nationale, car la synergie entre les deux administrations doit être renforcée.

Je souhaiterais donc savoir si le ministre de l'agriculture entend appuyer, notamment auprès de son collègue chargé de l'éducation nationale, cette initiative qui permettra de dynamiser le lycée et s'il entend maintenir les sections qui sont aujourd'hui menacées.

M. le président. La parole est à M. Renaud Dutreil, ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

M. Renaud Dutreil, *ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales*. Monsieur le député, vous attirez l'attention de mon collègue Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture et de la pêche, sur le lycée viticole de Macon Davayé, en Saône-et-Loire.

Le Gouvernement connaît le soutien que vous apportez à cet établissement. Dominique Bussereau souhaite d'ailleurs faire un point avec vous sur le devenir de la formation initiale en viticulture oenologie et sur l'avenir de l'unité du centre technique interprofessionnel de la vigne et du vin installée sur le site.

Le lycée d'enseignement général et technologique agricole de Davayé connaît des difficultés de recrutement liées à la crise du secteur viticole. La formation conduisant au baccalauréat professionnel de conduite et gestion de l'exploitation agricole, spécialité " vigne et vin ", n'a pas recruté à la rentrée 2005. La classe de première année n'a donc pas pu fonctionner, mais elle figure toujours dans les structures pédagogiques du lycée.

Dans le cadre de la nouvelle organisation déconcentrée qui a été souhaitée pour l'enseignement agricole, ce sont les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt qui animent désormais la concertation régionale pour définir l'évolution de l'offre de formation.

Dans le contexte budgétaire contraint de la préparation de la rentrée scolaire 2006, la direction régionale de l'agriculture et de la forêt apporte une attention toute particulière à cet établissement afin de le conforter.

L'établissement est en particulier soutenu pour faire découvrir, en lien avec le conseil régional et les professionnels de la viticulture, les métiers et les formations de la vigne et du vin. Dominique Bussereau souhaite que cet effort de promotion des filières soit également réalisé en synergie avec les services de l'éducation nationale, afin de pouvoir attirer de nombreux jeunes. Il compte sur notre collègue Gilles de Robien pour accompagner cette démarche.

Quant à l'avenir de l'expérimentation, il nous est agréable de vous confirmer que l'unité de Davayé restera un site expérimental du centre technique de la vigne et du vin, spécialisé dans les programmes de mécanisation des vignes étroites. L'activité expérimentale se poursuivra donc au lycée et le lien entre la recherche et l'enseignement, auquel le Gouvernement est très attaché, sera ainsi maintenu.

M. le président. La parole est à M. Gérard Voisin.

M. Gérard Voisin. Monsieur le ministre, je vous remercie d'être porteur de bonnes nouvelles. J'ai bien entendu le message de votre collègue Dominique Bussereau et je me réjouis de cette réponse.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1362

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11649

Réponse publiée le : 21 décembre 2005, page 8481

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 décembre 2005